

Session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cantley tenue le 29 mai 2019 à 18 h au 47, chemin Sainte-Élisabeth à Cantley à la salle paroissiale - Paroisse Sainte-Élisabeth

Présidée par Mme la mairesse, Madeleine Brunette

Sont présents :

Aimé Sabourin, conseiller du district des Monts (# 1)
Jocelyne Lapierre, conseillère du district des Prés (# 2)
Jean-Benoit Trahan, conseiller du district de la Rive (# 3)
Sarah Plamondon, conseillère du district des Parcs (# 4)
Louis-Simon Joanisse, conseiller du district des Érables (# 5)
Jean-Nicolas de Bellefeuille, conseiller du district des Lacs (# 6)

Est aussi présent:

M. Philippe Millette, directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique (SUEDÉ) et directeur général adjoint (DGA)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 29 mai 2019
2. Adoption de l'ordre du jour du 29 mai 2019
3. Diverses résolutions - Loisirs, culture et parcs
 - 3.1 Adjudication d'un contrat pour l'achat et l'installation de nouveaux équipements au parc situé sur la rue des Marquis - Contrat no 2019-13
 - 3.2 Adjudication d'un contrat pour la confection d'une surface multifonctionnelle pour le parc situé sur la rue des Marquis - Contrat no 2019-22
 - 3.3 Adjudication d'un contrat pour l'achat et l'installation de nouveaux équipements de « Skatepark » pour le parc situé sur la rue des Marquis - Contrat no 2019-23
4. Période de questions
5. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Point 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2019

La séance débute à 18 h 06.

Point 2. 2019-MC-224 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 MAI 2019

IL EST

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Jean-Benoit Trahan

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 mai 2019 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Le 29 mai 2019

Point 3.1

2019-MC-225

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AU PARC SITUÉ SUR LA RUE DES MARQUIS - CONTRAT NO 2019-13

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été lancé le 18 février 2019 sur le site Internet du Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour l'adjudication d'un contrat pour l'achat et l'installation d'équipements pour le parc situé sur la rue des Marquis - Contrat n° 2019-13;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'ouverture de l'appel d'offres le 4 mars 2019 à 10 h, deux (2) soumissions furent reçues;

CONSIDÉRANT la période de discussion qui s'en suivi, destinée à préciser le projet sur le plan technique ou financier et permettant aux soumissionnaires initiaux de soumettre une soumission finale tenant compte du résultat des discussions;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réception de la soumission finale fixée le 20 mars 2019, une (1) seule soumission conforme a été reçue;

CONSIDÉRANT l'analyse de chacune des offres proposées et l'attribution d'un pointage final par le comité de sélection, le résultat de l'ensemble du processus d'évaluation est le suivant:

SOUSSIONNAIRES	POINTAGE FINAL	PRIX (TAXES EN SUS)	RANG
Tessier Récréo-Parc Inc.	14.72	96 212 \$	1
UNOVA	Non-conforme		

CONSIDÉRANT le dépôt des rapports de M. Guy Bruneau, responsable des discussions et des négociations et de M^e Charles Dufour, secrétaire du comité de sélection, conformément à l'article 936.0.12 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Jean-Nicolas de Bellefeuille

Appuyé par la conseillère Jocelyne Lapierre

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil octroie le contrat à Tessier Récréo-Parc Inc. pour la somme de 96 212 \$; taxes en sus pour l'achat et l'installation d'équipements au parc situé sur la rue des Marquis - Contrat n° 2019-13;

QUE les fonds requis soient puisés à même le surplus non affecté.

Adoptée à l'unanimité

Point 3.2

2019-MC-226

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA CONFECTION D'UNE SURFACE MULTIFONCTIONNELLE POUR LE PARC SITUÉ SUR LA RUE DES MARQUIS - CONTRAT NO 2019-22

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley souhaite obtenir des soumissions pour la confection d'une surface multifonctionnelle pour le parc situé sur la rue des Marquis;

Le 29 mai 2019

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été lancé le 1er avril 2019 sur le site Internet du Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour l'adjudication d'un contrat pour la confection d'une surface multifonctionnelle pour le parc situé sur la rue des Marquis - Contrat n° 2019-22;

CONSIDÉRANT QUE le 24 avril 2019 à 10 h, date et heure de clôture de l'appel d'offres, trois (3) propositions ont été reçues, le résultat étant le suivant;

SOUSSIONNAIRES	PRIX (TAXES EN SUS)
Eurovia Québec Construction Inc.	54 435,30 \$
Construction Edelweiss Inc.	59 851,96 \$
Construction Lafleur	61 705,27 \$

CONSIDÉRANT QU'après analyse les soumissions étaient conformes et que Eurovia Québec Construction Inc. a été jugée la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT QUE le montant soumissionné par Eurovia Québec Construction Inc. est de 54 435,30 \$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Guy Bruneau, chef de service aux loisirs et la culture;

Proposé par le conseiller Jean-Nicolas de Bellefeuille

Appuyé par la conseillère Sarah Plamondon

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Guy Bruneau, chef de service aux loisirs et la culture, octroie le contrat à Eurovia Québec Construction Inc. pour la somme de 54 435,30 \$, taxes en sus pour la confection d'une surface multifonctionnelle pour le parc situé sur la rue des Marquis - Contrat n° 2019 22;

QUE les fonds requis soient puisés à même le surplus non affecté.

«DescriptifResultatVote0»

Point 3.3

2019-MC-227

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE « SKATEPARK » POUR LE PARC SITUÉ SUR LA RUE DES MARQUIS - CONTRAT NO 2019-23

CONSIDÉRANT que la Municipalité cherche à acquérir et installer des modules mobiles en béton de « skatepark » dans le cadre de la construction d'un nouveau parc situé sur la rue des Marquis;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été lancé le 12 mars 2019 sur le site Internet du Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour l'achat et l'installation de nouveaux équipements de « Skatepark » pour le parc situé sur la rue des Marquis - Contrat n° 2019-23;

CONSIDÉRANT QUE le 29 mars 2019 à 10 h, date et heure de clôture de l'appel d'offres, une (1) seule proposition a été reçue dans le délai imparti, le résultat étant le suivant:

Le 29 mai 2019

SOUSSIONNAIRE	PRIX (TAXES EN SUS)
Tessier Récréo-Parc Inc.	27 560,96 \$

CONSIDÉRANT QU'après analyse la seule soumission reçue a été jugée conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Guy Bruneau, chef de service aux loisirs et la culture;

Proposé par le conseiller Jean-Nicolas de Bellefeuille

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Guy Bruneau, chef de service aux loisirs et la culture, octroie le contrat à Tessier Récréo-Parc Inc. pour la somme de 27 560,96 \$, taxes en sus, pour l'achat et l'installation de nouveaux équipements de « Skatepark » pour le parc situé sur la rue des Marquis - Contrat n° 2019-23;

QUE les fonds requis soient puisés à même le surplus non affecté.

Adoptée à l'unanimité

Point 4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Point 5. 2019-MC-228 **CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Aimé Sabourin

ET IL EST RÉSOLU QUE la séance extraordinaire du conseil municipal du 29 mai 2019 soit et est levée à 18 h 10.

Adoptée à l'unanimité

Madeleine Brunette
Mairesse

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat le 29 mai 2019

Signature : _____